

FLY PRO^{NG}

INSECTICIDE SPÉCIALEMENT CONÇU POUR
ÉLIMINER LES INSECTES NUISIBLES DE LA MAISON

PRODUIT À USAGE DOMESTIQUE

Présentation

L'aérosol **FLY PRO^{NG}** a été spécialement conçu pour lutter contre les insectes volants et rampants de la maison tels que les mouches, moustiques, cafards, araignées, guêpes, mites, taons, puces... Grâce à son action choc et son effet rémanent, les insectes sont abattus en quelques minutes et les surfaces traitées restent protégées pendant plusieurs semaines (2 à 3 semaines).

Composition

1R-Trans phénothrin (CAS N°26046-85-5) : 0.1% m/m
Pralléthrine (CAS N°23031-36-9) : 0.1% m/m
Extrait de margousier obtenu par extraction au dioxyde de carbone supercritique d'huile d'amandons de *Azadirachta indica* pressés à froid (Margosa) (CAS N°84696-25-3) : 0.004% m/m

Points forts

- Large spectre sur insectes volants et rampants.
- Action immédiate.
- Formule parfumée au jasmin.

Mode et doses d'emploi

Pulvériser **FLY PRO^{NG}** bien droit en plaçant le doigt à l'arrière du bouton poussoir pour éviter le contact du jet glacé.
Procéder par de brèves pressions sans pulvérisations prolongées.
Contre les mouches, les moustiques et autres insectes volants :
Fermer les portes et les fenêtres, traiter les parois sur lesquelles les insectes sont susceptibles de se poser et finir par pulvériser en l'air pendant quelques secondes.
Ne pas respirer les aérosols.
Quitter la pièce immédiatement et laisser agir minimum 15 min.
Contre les mites : pulvériser pendant 3 à 5 secondes dans les placards et autres rangements (armoires, penderies).
Contre les puces et autres rampants : pulvériser l'environnement des litières des animaux, les parquets et moquettes.
Dans tous les cas, le traitement doit être suivi d'une aération complète de la zone traitée : ventiler 30 minutes à 2h.
Renouveler le traitement en cas de nouvelle infestation.
Pour obtenir un traitement durable il est conseillé de traiter tous les 15 jours.

Stockage et élimination

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément à la réglementation locale en vigueur (grand public en déchetterie, professionnels via une filière de collecte des produits dangereux).



Référence et conditionnement

Réf I120035B : Aérosol de 750 ml - Carton de 12 unités

Précautions d'emploi

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.
La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.
Il est recommandé de porter des gants et de se laver les mains après chaque utilisation.
Conserver les portes et les fenêtres fermées pendant une quinzaine de minutes après le traitement.
Bien aérer la pièce après le traitement. Utiliser seulement dans des zones bien ventilables. Faire sortir les personnes de la pièce à traiter et ventiler le local avant de réoccuper les lieux, selon les possibilités d'aération.
Ne pas pulvériser sur les animaux ou les plantes. Sortir ou couvrir les aquariums de la pièce à traiter.
Ne pas pulvériser sur les chats, les paniers des chats.
Ce produit biocide contient des substances pyréthrinoides qui peuvent provoquer des effets indésirables chez les chats. Si les animaux sont exposés, consulter un vétérinaire. Pour les surfaces sensibles (ex: vernis), faire une touche d'essai dans un coin dérobé. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

DANGER
H222+H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

